PERCEPTION

VOLUME 28, NOs. 3 & 4 2006/2007

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La prévention et le développement social :

La police adopte de nouvelles tactiques contre la criminalité...p. 7

La guerre des idées...p. 20

PERCEPTION

Volume 28, No. 3 & 4, 2006/2007

Perception est publié par le Conseil canadien de développement social, un organisme bénévole indépendant.

Conseil d'administration du CCDS :

Provinces de l'Atlantique
Patrick Flanagan
Gregory Kealey
Stella Lord

Québec
Nicole Boily
James Carter
Lionel Robert
Deena White

Ontario
Michael Cushing
Tony Martin
Sherrie Tingley

Prairies & T-N-O
Joan Feather
Wayne Helgason (Président)
Nayda Veeman

Colombie-Britannique & Yukon
Jane Pulkingham
Brian Wharf

Peter Bleyer (président–directeur général)

Équipe de rédaction et de production :
Gail Dugas and Nancy Colborne Perkins
Arlette Sinquin, Traductrice

Les opinions présentées dans les articles de *Perception* sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du CCDS.

Pour tout changement d'adresse ou autre renseignement, écrire à :
Perception
Conseil canadien de développement social
190, rue O'Connor, Bureau100,
Ottawa (ON) K2P 2R3.
Tél. : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
courriel : publications@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

N° de convention 40012390 de la Poste-publication

Tous droits réservés.

ISSN 0704-5263

Ce numéro de *Perception* et les antérieurs sont disponibles sur microfilm ou microfiche.
Contacter : Micromedia Limited, 20 Victoria St.
Toronto (ON) M5C 2N8
1-800-387-2689.

Table des matières

Éditorial
par Peter Bleyer 3

Interview avec Daniel Sansfaçon
Centre international pour la prévention de la criminalité 5

Élargir la première ligne de défense
Pourquoi la police s'allie à des groupes de développement social 7

Ce que le gouvernement fédéral a à dire face à la criminalité 8

Derrière les manchettes de la presse :
Comment une communauté travaille à surmonter la délinquance juvénile 10

Un institut pour étudier la science de la prévention du crime 12

Statistique de la criminalité du Canada 14

Rubrique : un avertissement sur le changement de politiques en matière de criminalité
par Dr. Ross Hastings 16

Sortir des sentiers battus 19

Recherche : Pourquoi les groupes de réflexion progressistes aux États-Unis perdent la guerre des idées
par Andrew Rich 20

Revue : Less Law, More Order
par le Chef Edgar A. MacLeod 21

La santé des enfants en Amérique du Nord 23

Mettez ça dans votre répertoire! 25

Consolider nos liens 26

Le Projet sur la pauvreté urbaine 27

Photo de couverture par Ivan Grabovac, un photographe de Vancouver s'intéressant aux espaces sociaux de la ville.

Éditorial

Une chose mène à une autre. Les millions de Canadiens prenant part au développement social le savent bien.

L'éducation est liée à nos perspectives d'emploi. L'emploi est lié à l'endroit et la façon dont nous vivons. L'endroit et la façon dont nous vivons peuvent affecter notre santé. Et notre santé détermine la plupart du reste dans notre vie.

Depuis qu'Aristote avait déclaré que «la pauvreté engendre la révolution et le crime», les gens ont su que le bien-être social et économique est fortement lié à une société qui offre la sécurité à ses citoyens.

Le CCDS a établi les liens entre la prévention du crime et le développement social depuis déjà plusieurs décennies.

En 1984, nous avions publié un document de discussion intitulé *Crime Prevention through Social Development* par Irwin Waller et Dick Weiler. Le document décrivait comment on pourrait réduire la criminalité, la violence et la victimisation en s'adressant aux causes sociales du crime. Il indiquait que de nombreuses études montraient comment les expériences spécifiques des jeunes enfants pouvaient les prédisposer à la délinquance et au comportement criminel quand ils grandissaient. Les auteurs reconnaissaient qu'il y avait des limites à notre possibilité de répondre efficacement à la criminalité simplement en augmentant les dépenses des services de police, tribunaux et services correctionnels. Ils ont avancé l'idée que, d'après les conclusions de la recherche, des investissements dans des mesures préventives auraient plein de bon sens, tant économiquement que socialement.

Maintenant, 23 ans plus tard, ces conclusions sont toujours valides.

Malheureusement, le Canada n'a pas réussi, comme nous l'espérions, à accomplir des changements qui peuvent réduire la criminalité et augmenter le sentiment de sécurité personnelle. Les statistiques canadiennes de la criminalité varient d'une année à l'autre, mais pas grand chose n'a changé. Même si une meilleure façon de les déclarer représente une partie de l'augmentation des crimes, il est troublant de constater que le taux de criminalité a augmenté de 14% depuis les années 1980.

Est-ce parce que nous ne dépensons pas assez en services de police ou parce que nos lois sont trop clémentes? Ou est-ce parce que nous avons échoué à comprendre ce en quoi les communautés doivent investir pour récolter les récompenses que chaque Canadien mérite?

Nous avons dédié la plus grande partie de ce numéro de *Perception* au thème de la prévention du crime, que nous examinons dans une perspective internationale, nationale, provinciale et communautaire. Nous présentons quelques graphiques et diagrammes marquants pour illustrer ce thème, et nous décrivons ce que certains organismes font dans leur collectivité.

Nous découvrons que ce n'est pas le crime qui paie, mais que par contre les Canadiens eux-mêmes paient un prix élevé en raison de notre manque d'investissement dans des politiques et des activités qui ont fait leurs preuves en matière de prévention du crime.

❧ ❧ ❧

C'est mon dernier message puisque je termine mon mandat de président-directeur général intérimaire du Conseil canadien de développement social.

Au cours de ces deux années, nous avons vécu de nombreux changements, des défis intenses et de tristes moments. J'ai eu le plaisir d'aider à orienter le Conseil à travers plusieurs étapes d'une réévaluation majeure de son rôle. Le plan de restructuration que nous suivons a encore quelques virages à négocier. Mais cela se fait avec un objectif clair et un sens d'imputabilité envers l'importance du développement social, envers nos membres du CCDS et les 87 ans d'histoire du Conseil. ❧

Peter Bleyer
Président-directeur général intérimaire du CCDS

[1] Les travaux de Waller et Weiler de 1984 sur la prévention du crime par le développement social sont toujours pertinents avec les problèmes actuels. Vous pouvez y avoir accès sur le site web du CCDS à www.ccsd.ca/cpsd/ccsd/pdf/cptsd1984.pdf.

Marcel Lauzière revient au CCDS le 1er mars, pour reprendre son rôle de président-directeur général du Conseil. Il a tenu les rênes du CCDS depuis janvier 2000, mais a passé les deux dernières années au poste de chef exécutif adjoint de la direction de la politique et du savoir au ministère du Développement social de Nouvelle-Zélande.

Parmi ses responsabilités, il s'est occupé du Rapport social de Nouvelle-Zélande, qui fournit des outils de mesure et de surveillance du bien-être social – à l'échelon national, régional et local – et qui a été reconnu par l'OCDE comme meilleure pratique dans ce domaine. L'expérience de Lauzière au CCDS était d'un intérêt crucial pour la Nouvelle-Zélande – particulièrement des produits comme le *Progrès des enfants et des jeunes au Canada*, le projet sur la pauvreté urbaine, la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales et l'Indice de sécurité personnelle – projets qui ont tous pris de l'ampleur sous sa direction.

Lauzière a aussi joué un rôle déterminant dans l'expansion des Congrès sur la politique sociale canadienne et dans le développement d'une Conférence nationale sur les services de garde en 2004. Ces événements ont fourni des modèles efficaces pour transmettre l'expertise dans plusieurs secteurs, ainsi que le partage d'information sur l'utilisation de la recherche et de l'évaluation en matière de politique sociale et de pratiques.

Lauzière revient au CCDS à un moment important et son expérience en Nouvelle-Zélande enrichira et informera les travaux futurs du Conseil. Sous la direction intérimaire habile de Peter Bleyer, le terrain a été préparé pour la conception et le développement d'une série de produits de recherche, d'information et de communication qui pourront être utilisés à l'échelon local, régional et national. Le Conseil entre maintenant dans la prochaine étape (très active) de ce travail.

Nous vous souhaitons un bon retour parmi nous Marcel.

Nous remercions aussi Peter d'avoir dirigé le CCDS durant une période troublée dans le milieu du développement social.

Pour vos yeux seulement

Comme de nombreux membres du CCDS le savent, le Conseil est passé par une restructuration d'envergure l'année dernière. À l'instar de plusieurs autres organismes tant dans le secteur à but non lucratif que le secteur privé, les incertitudes crées par les nouveaux modes de financement, différentes priorités de politiques et une compétition accrue ont nécessité certains changements dans la capacité et les services organisationnels.

Tout au long de ce processus, l'équipe du CCDS a continué de développer des outils et des ressources d'information qui sont utiles à notre base diverse de membres. Nous nous efforçons d'améliorer notre temps de réaction envers les intéressés et nos partenaires à mesure que leurs besoins évoluent dans ce nouveau climat du développement social.

L'un des changements que nous avons apporté est de faire de *Perception* un droit exclusif des membres du CCDS. À partir de janvier 2007, le magazine ne sera plus offert comme abonnement; au lieu de cela il fera partie des avantages réservés exclusivement aux membres du CCDS. Ainsi, nous espérons être en mesure de mettre l'accent encore davantage sur des questions sociales pertinentes pour nos membres.

Chaque numéro de *Perception* est distribué à nos membres et partenaires dans tout le pays. Parmi notre large base de membres, il y a des intervenants de première ligne et des organismes communautaires fournissant une grande variété de services directs aux Canadiens de tous âges. Les lecteurs de *Perception* comprennent également des chercheurs dans d'autres organismes à but non lucratif et dans des départements du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités, des stratèges de politiques publiques, des planificateurs sociaux, des éducateurs, des étudiants, et d'autres personnes qui s'intéressent au bien-être des Canadiens. Plusieurs législateurs et bibliothèques législatives reçoivent aussi *Perception*.

Des articles de chaque numéro sont affichés au site web du CCDS à **www.ccsd.ca/francais/perception/** et il est possible de se procurer des exemplaires supplémentaires pour 10 $. Pour d'autres renseignements sur les avantages des membres du CCDS, y compris le magazine *Perception*, veuillez contacter Louise Clarke au 613-236-5868, poste 225 ou par courriel à **membership@ccsd.ca**.

Interview...

avec Daniel Sansfaçon, ancien sous-directeur général du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) au Canada, à Montréal

Quel est le rôle du Centre?

L'un des atouts du CIPC est qu'il est au cœur d'un réseau d'experts internationaux, nationaux et locaux en matière de prévention du crime. Ils proviennent de différents contextes et de toutes les régions du monde dans le but de développer une vision commune, partagée au sujet de la prévention du crime.

Il y a beaucoup de connaissances disponibles sur la prévention du crime – ce qui marche et quelles sont les meilleures méthodes corroborées. Pourtant, en même temps il y a toujours des problèmes sur la transmissibilité de ce savoir – d'un endroit ou d'une juridiction à une autre. Sous cet aspect, le Centre aide à transférer le savoir. Nous nous demandons sans cesse comment nous pouvons fournir aux intervenants des connaissances et informations utiles. Ils peuvent ainsi être inspirés par d'autres pratiques et peuvent aussi être en mesure de les mettre en application. Ainsi, par exemple, nous avons facilité un réseau d'échange entre des villes au Canada, en France et en Belgique sur des réponses efficaces aux infractions publiques.

Y a-t-il des exemples internationaux sans équivoque de modèles de prévention du crime pour le Canada?

Cela varie historiquement. Les politiques de prévention ont commencé du milieu à la fin des années 1970, en commençant par les pays Scandinaves. Puis le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas ont commencé à élaborer des politiques de prévention du crime au début des années 1980. Les politiques françaises autour de la régénération urbaine et l'intégration de politiques de prévention du crime pour faire face à la multitude de problèmes dans divers quartiers, pourraient être une source d'inspiration.

Le Royaume-Uni a passé une loi en 1998 (*Crime and Disorder Act*) et a fait certains investissements importants pour la prévention du crime et la renaissance urbaine. On y a développé quelques programmes solides accompagnés d'une bonne recherche et évaluation. En même temps, toutefois, ces programmes étaient trop ambitieux et dans une certaine mesure, incontrôlables, parce que les intervenants n'avaient ni la capacité ni les connaissances nécessaires à cet effort. Ainsi, cela a crée plus d'attentes que de résultats.

Au Canada, les efforts ont été beaucoup plus modestes – peut-être moins ciblés et moins déterminés. C'est certainement l'une des critiques de la Stratégie nationale de prévention du crime. Cependant, en étant plus modestes, ils étaient aussi plus faciles à contrôler. Cela a produit des résultats peut-être pas aussi visibles mains néanmoins très importants. Je parle de la création graduelle de centres d'expertise et de responsabilité dans les provinces et territoires. Très probablement, cela n'aurait pas été possible sans une stratégie nationale.

Et ces centres, ce savoir, cette expertise constituent vraiment ce qui va garantir la durabilité de la stratégie de prévention du crime. On espère que les fonds fédéraux seront toujours là et on espère que le leadership sera aussi toujours là. Il sera toujours limité cependant, parce que c'est un domaine de responsabilité partagée, et il est normal que les provinces et territoires développent leurs propres programmes et politiques.

Donc on peut considérer que les efforts du Canada depuis la moitié des années 1990 et la création de la Stratégie nationale de prévention du crime sont à l'avant garde de la prévention du crime internationalement. C'est particulièrement évident en comparaison d'un déclin en France, d'une initiative énergique mais beaucoup trop ambitieuse au Royaume-Uni, de la stagnation dans des pays comme les Pays-Bas et la Norvège, et de politiques émergentes dans des endroits comme l'Argentine et le Chili.

Dans plusieurs de vos présentations vous parlez de stratégie de prévention du crime comme de la patte manquante d'une chaise. Pouvez-vous expliquer?

Les trois autres pattes sont les policiers, les tribunaux et les services correctionnels. Évidemment, ces trois éléments sont tous essentiels. Mais ils interviennent *après* le crime, par conséquent nous savons le prix de ne pas intervenir de manière préventive. En 1996, on estimait les coûts de la criminalité et de la violence au Canada à

40 milliards de dollars par an. De ce montant, 10 milliards de dollars allaient dans ces trois domaines. Les coûts de la criminalité sont aussi énormes en ce qui est de perte de vies, de pertes de jours de travail, de douleur et souffrance, et les coûts des soins médicaux. Par conséquent pour cette raison, nous savons que la prévention *doit* faire partie de la réponse parce qu'elle réduira certains de ces coûts.

C'est aussi la méthode la moins coûteuse. Cela coûte moins cher que les trois autres méthodes. Il est donc nécessaire d'avoir la prévention comme quatrième patte pour prévenir la victimisation, prévenir la perte de vies à cause de la délinquance et pour réduire les coûts économiques et sociaux du crime et de la victimisation.

Y a-t-il une différence entre prévention et dissuasion?

Il y a une distinction importante entre la dissuasion et la prévention. Cela va bien au delà de la sémantique.

La recherche scientifique dans le monde entier a clairement établi que l'un des meilleurs facteurs de prévisibilité de la dissuasion est la rapidité de la réponse de la police. Une réponse rapide à un crime commis est beaucoup plus une prévisibilité de dissuasion que la sévérité d'une condamnation.

Donc, dans ce sens, la dissuasion est une forme de prévention.

Il y a la dissuasion en général. Il y a des gens qui ne commettent pas de crime par crainte d'être pris. Puis il y a la dissuasion spécifique : par exemple, une présence policière au coin de la rue, et donc vous décidez de ne pas commettre ce cambriolage.

Les méthodes dissuasives ne constituent qu'une forme de prévention et ne fonctionnent que rarement. C'est pour cette raison que nous devons avoir davantage d'initiatives organisées de prévention qui ont la participation d'autres segments de la société, pas seulement la police.

Pensez par exemple, à certains des facteurs de risques connus pour la délinquance : avoir été victime violence pendant la petite enfance; un problème de comportement à l'école à un âge précoce; les toxicomanies précoces, commençant avec l'alcool et le tabac; et éventuellement le renvoi temporaire de l'école et le décrochage scolaire.

Vous ne demanderiez pas à la police d'intervenir sur aucun de ces facteurs de risque, encore moins sur une combinaison de facteurs. Il est cependant possible de faire des interventions réussies par le biais de programmes comme des visites à domicile par des infirmières pour prévenir les abus contre les enfants dans les familles à risque, ou des programmes encourageant les jeunes à rester à l'école lorsqu'ils ont des problèmes de comportement, ou des thérapies familiales. Ce sont le genre de programmes qui ont démontré un effet préventif. De plus, ils apportent aussi d'autres avantages, comme une meilleure inclusion de l'ensemble de la famille dans la société et des chances accrues de s'intégrer dans le marché du travail. Par conséquent, ce genre de programmes préventifs offre des avantages significatifs – en plus d'être moins coûteux.

Le Centre de documentation du CIPC détient une collection unique de recherche internationale contenant plus de 3 000 ouvrages, périodiques, rapports gouvernementaux, statistiques et autres documents en prévention de la criminalité et sécurité des collectivités. Cette documentation peut être consultée dans la bibliothèque de référence (sur rendez-vous seulement), ou électroniquement à www.crime-prevention-intl.org.

Centre international pour la prévention de la criminalité
465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (QC) H2Y 2R6
Tél : (514) 288-6731;
Fax : (514) 288-8763
Courriel : cipc@crime-prevention-intl.org

* * *

Note de la rédaction : en janvier 2007, le CIPC a reçu plus de 400 000 $ de financement du gouvernement fédéral. Les fonds seront utilisés pour publier des rapports d'analyses comparatives sur les meilleures pratiques et politiques concernant la prévention du crime et pour aider le Centre à maintenir sa base de savoir.

Daniel Sansfaçon est l'ancien sous-directeur général du Centre international pour la prévention de la criminalité au Canada. Il est actuellement directeur de recherche au Centre national de prévention du crime à Ottawa. Il a été interviewé pour Perception *par Gail Dugas lors d'une réunion sur la prévention du crime par le développement social.*

Élargir la première ligne de défense

–Pourquoi la police s'allie à des groupes de développement social

Par Gail Dugas

Ce n'est pas le scénario frappant d'un épisode de CSI, mais la police a mis au point quelques nouvelles idées pour combattre la criminalité.

L'Association canadienne des Chefs de police (ACCP) s'est servie de sa réputation pour appuyer le concept de prévention du crime par le développement social et elle prend une part active à le faire savoir.

Chef Jack Ewatski

«Ceux d'entre nous qui avons été dans la police depuis des années, nous nous rendons compte que la sécurité publique dans notre pays va bien au-delà du point de vue étroit d'application de la Loi», dit Jack Ewatski, Chef du service de police de Winnipeg et président de l'ACCP. «Les taux de criminalité au Canada grimpent et descendent, mais au fil du temps on n'a pas constaté une baisse notoire de la criminalité. Après tout ce que nous avons essayé de faire au cours des années, on doit prendre du recul et admettre que peut-être on ne fait pas ce qu'il faudrait. Peut-être nous n'avons pas les acteurs nécessaires pour faire ce qu'il faut».

L'aspect du développement social est l'un des fers de lance du travail de l'ACCP visant à moderniser les services de police au Canada. L'Association a fait du lobby auprès du gouvernement fédéral pour mener une revue approfondie des services de police au Canada. Elle fait remarquer qu'au cours des vingt dernières années, les coûts des services de police sont montés en flèche et les rôles et juridictions sont de plus en plus vagues. L'ACCP est d'avis que les problèmes de criminalité locale sont souvent liés à des aspects plus larges de développement social ou aux affaires mondiales.

«On ne peut pas être tenu responsable – on ne devrait pas nous tenir responsable – de la prévention du crime à nous seuls» dit Ewatski. «L'application de la Loi est cruciale. Mais il est important sur tout un tas de fronts d'essayer de déterminer pourquoi les crimes se produisent. Une

«Il y a un lien entre les renvois temporaires de l'école et la criminalité. Nous devons passer le mot qu'il y a des moyens efficaces d'éviter qu'un événement dans la vie d'un(e) jeune ne devienne un problème beaucoup plus grave».
Sandra Côté, Alternative Suspension Programme, YMCA du Grand Montréal

«La police a besoin de l'aide de l'ensemble de la collectivité pour élaborer cette perspective de développement social. Cela ne va pas se faire tout seul».
Christine Mountsteven, Canadian Pensioners Concerned

«C'est une large coalition au lieu des «habitués» qui parlent de questions de développement social. Elle a le potentiel de faire une grosse différence».
Louise Hanvey, Association canadienne des infirmiers et des infirmières

«Nous nous efforçons de changer la perspective de ce que la «justice» représente. Le fait d'être assis autour d'une table avec autant de groupes différents nous aide à raffiner notre compréhension de ce que devrait être notre travail».
Jane Griffiths, Church Council on Justice and Corrections

grande partie de ces questions préventives tournent autour de l'incapacité de la société de fournir les activités et les filets de sécurité adéquats. Il est particulièrement important quand on a affaire à des jeunes de s'assurer qu'un certain nombre de facteurs soient en place. C'est bien beau de dire que ça commence à la maison avec les parents ou des personnes qui jouent un rôle parental, mais cela va bien au-delà».

Chaque aspect du développement social possède un aspect de prévention du crime.

Du point de vue de la police, c'est là qu'une coalition vient à point nommé.

Développer une coalition

En 2004, l'Association a reçu un financement de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement fédéral, afin de mettre sur pied une coalition d'organismes nationaux qui n'étaient pas traditionnellement habitués à prendre part à des questions de police, de sécurité communautaire ou de prévention du crime. Ce financement dure jusqu'en mars 2007.

L'ACCP a organisé trois réunions nationales avec une liste de participants qui ressemble à l'élite en matière de développement social : des groupes d'alphabétisation, des organismes du troisième âge, des agences de santé publique, des enseignants, des groupes de jeunes et de congrégations religieuses, et bien d'autres. La coalition part du principe que pour avoir une sécurité communautaire efficace, il est nécessaire d'avoir une vision et un plan d'action à l'échelon national.

«Un message clair est ressorti de ces discussions de table ronde» dit le Chef Ewatski. «Des services sociaux accessibles qui donnent du soutien aux individus et aux familles sont des ingrédients essentiels pour bâtir des collectivités sûres et saines. Les investissements dans le développement des individus, des familles et des collectivités ne sont pas une frivolité. Ils résultent en épargnes à court et à long terme en matière d'application de la Loi, de tribunaux et de services correctionnels».

Les tables rondes ont aussi renforcé ce que bien des gens dans le milieu du développement social savent déjà : même s'il y a une mine d'information et d'innombrables exemples de meilleures pratiques dans tout le pays, cette riche base de savoir est disloquée. Beaucoup de bons programmes et initiatives souffrent du syndrome de «projet pilote» – ils ne sont pas en mesure de démontrer des résultats dans les courtes périodes de financement. De plus, les ressources réduites dans d'autres

Ce que le gouvernement fédéral a à dire face à la criminalité

Extrait du Discours du Trône de 2006

Les Canadiens ont toujours été fiers du faible taux de criminalité au pays et se sont toujours sentis en sécurité dans les rues des petits villages comme des grands centres. Ce climat de sécurité est essentiel à la prospérité des familles et des entreprises.

Malheureusement, nos quartiers paisibles et nos collectivités en santé sont de plus en plus menacés par la violence armée, les gangs de rue et le trafic de la drogue.

Le gouvernement veut s'attaquer au crime. Il proposera des modifications au Code pénal, qui alourdiront les peines pour les délinquants violents et les récidivistes, en particulier ceux qui commettent des crimes avec des armes à feu. Il cherchera à prévenir le crime en augmentant la présence policière dans les rues et en renforçant la sécurité des frontières.

La prévention du comportement criminel est tout aussi importante; il faut éviter que celui-ci s'installe. C'est pourquoi le gouvernement travaillera avec les provinces et les territoires pour aider les collectivités à offrir des perspectives d'avenir aux jeunes et à mettre fin au cycle de violence qui détruit tant de vies et de collectivités.

programmes laissent peu de temps pour faire du réseautage ou pour communiquer les résultats positifs.

Les membres de la coalition estiment qu'un plan d'action national de prévention du crime est l'un des éléments essentiels pour surmonter l'effet de silo qui a posé des limitations à l'efficacité du secteur jusqu'à présent.

> **La prévention du crime, comme les soins de santé, serait plus efficace avec une stratégie à long terme et une vision nationale.**

«Ce plan d'action doit être global» dit Ewatski. «C'est pour cette raison que nous avons appuyé la formation d'une coalition et réuni des groupes qui ne s'étaient pas traditionnellement assis à la même table. Chaque aspect du développement social possède un aspect de prévention du crime».

«Nous reconnaissons tous qu'aucune association nationale ne peut le faire à elle seule», dit Peter Dudding, directeur exécutif de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada. «Aucun d'entre nous n'a la main mise sur la prévention du crime et personne n'a le monopole sur le développement social».

Promouvoir l'idée

Dans une lettre au Premier Ministre Harper l'été dernier, Ewatski a déclaré que «les collectivités cherchent des solutions à long terme, qui ont fait leurs preuves, et qui dépassent le financement de projet à court terme où les solutions rapides ne sont pas viables».

Stratégiquement, le fait d'avoir des groupes de développement social en partenariat avec une organisation de police qui représente 90% des services de police au Canada présente l'une des rares occasions de discuter de ces questions avec des ministres du cabinet fédéral.

Vic Toews était le ministre de la Justice du Canada avant d'être transféré au Conseil du Trésor en janvier 2007. Ancien procureur général du Manitoba, le député de Winnipeg représente la ville d'Ewatski. Ewatski l'avait rencontré quatre fois et avait aussi eu des discussions avec le ministre de la Sécurité publique Stockwell Day.

«Nous sommes les experts dans notre domaine, et nous avons eu toute l'expérience qu'il faut en nous occupant des questions de criminalité. Nos voix doivent se faire entendre», dit Ewatski.

Ils parlent peut-être parfois sur la même longueur d'onde, mais les dés ne sont pas encore jetés pour savoir si le message sur la prévention du crime est vraiment entendu.

«La réduction du crime» était l'une des cinq principales priorités du gouvernement Conservateur lorsqu'ils ont pris le pouvoir. Mais la majorité de l'argent dans ce secteur a été réservé pour développer la capacité du Canada à combattre le terrorisme international. Un beaucoup plus petit pourcentage de ces fonds a été alloué aux initiatives de prévention.

Le Centre national de prévention du crime, qui a financé l'initiative de coalition de l'ACCP, a été frappé d'une coupure de financement de 6 millions de dollars en fin 2006.

Puis, tandis que les membres de la coalition ont discuté du besoin d'une vision fédérale, la prévention du crime – comme d'ailleurs les services de police – est un mélange complexe de juridictions fédérale, provinciales et communautaires.

Le concept de prévention du crime n'a pas encore atteint ce point qui fait pencher la balance pour que les décideurs de politiques publiques, les politiciens et même les policiers sur le terrain le considèrent comme un projet à long terme. Mais cela pourrait changer. Ewatski voit une nouvelle génération de policiers qui comprennent bien que ce n'est pas être indulgent ou naïf que de vouloir changer les causes sous-jacentes du crime. Il dit que la plupart des politiciens à qui il s'adresse le comprennent bien aussi – bien qu'il leur reste encore à le considérer comme un investissement plutôt qu'une ponction dans les fonds publics.

Pareil au système des soins de santé

Ewatski compare la réponse traditionnelle au crime et à l'application de la Loi à celle des salles d'urgence dans les hôpitaux. «Quand on est dans le feu de l'action, on se charge de ce dont il faut s'occuper à ce moment-là précis», dit-il. «Mais on s'est rendu compte que ça coûte moins cher et que c'est plus sensé d'investir dans l'aspect préventif. Ce qui n'élimine pas les urgences, mais il y a beaucoup de choses qu'on peut empêcher d'arriver. Nous devons reconnaître que la prévention du crime, comme les soins de santé, serait plus efficace avec une stratégie à long terme et une vision nationale».

Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés : **http://www.cacp.ca/CSHW_SSBCFR/default.htm**

Derrière les manchettes de la presse : Comment une communauté travaille à surmonter la délinquance juvénile

En octobre dernier, de nombreux Canadiens ont été horrifiés par des reportages dans les média qu'un jeune handicapé de la région de Winnipeg avait été enfermé dans une cabane en flammes par un groupe d'enfants, dont certains n'avaient pas plus de huit ans. L'incident a aussitôt déclenché dans tout le pays des demandes de punitions plus sévères pour les jeunes délinquants et un retour à «la loi et l'ordre».

Photo par Lisa Janke, Nor'West Co-op Community Health Centre

Comme c'est le cas pour beaucoup d'événements qui sont à la une, la fureur médiatique s'est apaisée. Mais il n'en demeure pas moins des questions : qu'est-ce qui a changé dans les mois qui ont suivi ces manchettes? Qu'est-ce qu'une communauté peut faire pour prévenir la criminalité?

L'incident s'est déroulé à Gilbert Park, une communauté de logements sociaux qui couvre plusieurs pâtés de maisons aux abords extérieurs de la zone Nord de Winnipeg. C'est un quartier qui a été en proie aux incendies criminels, au vandalisme et aux actes d'intimidation.

Comme Gilbert Park ne tombe pas vraiment dans les limites de la zone Nord, le quartier s'est retrouvé livré à lui-même. Il n'a pas plein accès au même niveau de services normalement considérés nécessaires pour une communauté dont 85% des résidents vivent sous le seuil de pauvreté, dont beaucoup sont des familles monoparentales, dont plus de 50% des résidents ont moins de 15 ans, dont la proportion de nouveaux Canadiens augmente rapidement et dont plus de 60% est composée d'Autochtones et de Métis récemment urbanisés.

«Il est évident que des initiatives antérieures ciblant les quartiers déshérités n'ont pas élargi leur envergure pour y inclure ce secteur», a dit Wayne Helgason, directeur exécutif du Conseil de planification sociale de Winnipeg et président du conseil d'administration du Conseil canadien de développement social. «Les problèmes à Gilbert Park ne sont pas traités de manière globale».

Mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. Depuis déjà plusieurs années, les gens qui vivent à Gilbert Park et travaillent avec la communauté ont encouragé des programmes visant à faire face à quelques-uns de ces défis démesurés.

«Il n'y a aucun doute que c'est une communauté vivant sous pression» dit Michelle Kirkbride, coordinatrice du développement communautaire à la Nor'West Co-Op Community Health Centre (coopérative de santé communautaire). «On trouve absolument ici plusieurs des facteurs de risque pour développer un comportement criminel. On sait d'après notre travail auprès des enfants du coin et de leurs parents que l'intimidation est de loin le plus gros problème. Avec l'intimidation vient la pression des pairs qui est vraiment très dangereuse, surtout quand les enfants grandissent».

La Nor'West dessert 30 000 personnes dans le secteur qui comprend et entoure Gilbert Park. Voici plusieurs années, elle avait créé le Gilbert Park Resource Centre afin de cerner des solutions conçues spécifiquement pour le quartier. Une stratégie de prévention visant le comportement à risque élevé avait réuni les principaux acteurs de la ville, y compris des représentants provinciaux et municipaux et United Way. Elle avait aussi préparé le terrain pour la création d'une clinique pour adolescents, un programme destiné aux filles préadolescentes et adolescentes, et l'adoption

d'un programme internationalement reconnu de prévention de la violence, intitulé Safe Teen.

Kirkbride souligne que même si la communauté a eu l'occasion de développer ses propres solutions, elle n'a pas été livrée à elle-même pour répondre à tous les défis.

«Lorsque vous êtes une mère monoparentale qui travaille toute la journée tout en essayant d'élever vos enfants, ce n'est pas facile ni même possible de s'atteler à la tâche qui est nécessaire pour changer la situation dans votre quartier».

Solutions coopératives

La province du Manitoba, par le biais de son initiative Enfants en santé, est devenue un chef de file réputé dans l'élaboration du genre de cadre de travail élargi qui aide à éliminer le compartimentage des départements. L'objectif de l'initiative consiste à développer des politiques globales qui reconnaissent les liens très réels entre le milieu de l'enfant, sa santé et son bien-être et le bien-être de la collectivité en général.

Bien qu'il lui reste encore à prendre un engagement définitif, le ministre manitobain des services à la famille et du logement dit qu'il prévoit investir 1,85 millions de dollars pour améliorer les conditions de logement dans le quartier et soutenir des prochains programmes d'aide parentale et d'alphabétisation familiale.

«Il est certain que davantage de gens semblent maintenant comprendre. Ils réalisent que bien des choses sont reliées entre elles et que des investissements précoces dans certains domaines peuvent donner des résultats» dit Kirkbride. «Ils reconnaissent aussi de plus en plus que cela prend du temps pour obtenir des résultats». Cette prise de conscience facilite l'obtention de soutien à plus long terme de la part tant du gouvernement que d'United Way, au lieu d'avoir à sans cesse faire des demandes pour des projets à court terme.

Kirkbride espère que le soutien corporatif, y compris un partenariat récent avec Pizza Hut, reconnaîtra aussi les avantages d'un investissement soutenu.

Mais le fait demeure que plus de la moitié des 500 gamins qui vivent dans le quartier de Gilbert Park n'ont pas accès à des programmes supervisés après l'école ou en fin de semaine. Les écoles locales sont surpeuplées. Et pour ouvrir un Boys and Girls Club, il a fallu démolir des cloisons entre deux appartements et y faire venir les enfants par groupes à tour de rôle.

«Nous pouvons desservir de 60 à 70 enfants» dit Mike Owen, directeur exécutif du Winnipeg Boys and Girls Club. «Comme beaucoup de clubs au Manitoba et ailleurs, nous avons plus de demande que nous ne pouvons y répondre».

Kirkbride sait que cela se traduit par des occasions manquées. Un programme, intitulé Prairie Theatre Exchange, a eu un très grand succès pour développer des compétences et fournir aux enfants un moyen de «régler des problèmes» dit-elle. «Nous avons maintenant plusieurs élèves faisant des demandes de bourses, tandis qu'avant ils n'y auraient même pas pensé».

Travail en cours

Dans la semaine de l'incident de la cabane en feu, la famille de l'un des enfants impliqués a rendu visite à la famille de la victime pour s'excuser et faire amende.

Plusieurs des enfants ont été référés à un programme de police couvrant toute la ville, destiné aux enfants de moins de 12 ans qui ont eu des démêlés avec la loi. Dans le cadre de ce programme, les jeunes et leur famille peuvent accéder à des thérapies et autres services. Pendant le cours de cette intervention, on a mis à jour que les coupables avaient eux-mêmes été victimes d'un cycle brutal d'intimidation.

Ce genre de programmes communautaires ont le soutien du chef de police de Winnipeg, Jack Ewatski, qui parle souvent du rôle important et de l'efficacité du développement social dans la prévention du crime.

C'est un développement encourageant pour Kirkbride, qui pense que les manchettes des média et les émissions d'appel des auditeurs demandant une solution basée sur la loi et l'ordre perdent de vue ce qui se passe. «Il y a beaucoup plus de travail à faire, mais c'est une période qui donne à espérer» dit Kirkbride.

Voudriez-vous en savoir plus?

Nor'West Co-Op Community Health Centre
www.norwesthealth.ca/

Enfants en santé Manitoba
www.gov.mb.ca/healthychild/index.fr.html

Association canadienne des chefs de police
www.cacp.ca/

Un institut pour étudier la science de la prévention du crime

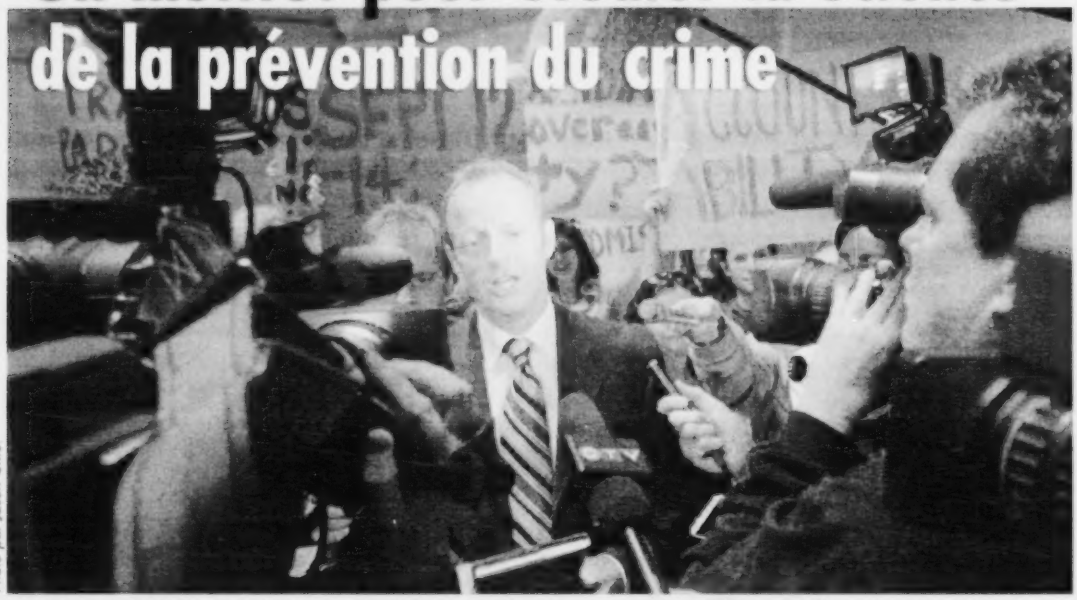

Photo par Jason Chu

Le ministre de la Sécurité publique Stockwell Day répond aux questions des média lors de l'inauguration de l'Institut pour la prévention de la criminalité.

Il existe une science pour résoudre les crimes. Mais peut-on utiliser une science pour prévenir la criminalité? L'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC) part du principe que c'est possible.

L'IPC a été créé grâce à une subvention de 1,6 million de dollars, répartis sur trois ans, provenant de la Stratégie nationale de prévention du crime. L'Institut s'allie avec l'Université d'Ottawa afin de créer une collection de produits basés sur des faits probants à l'intention des décideurs de politiques, de ceux qui investissent dans les programmes, et des travailleurs de première ligne.

«En fin de compte notre rôle consiste à définir ce qu'il faut faire pour réduire la criminalité et comment on peut utiliser les données, l'information et le réseautage pour cerner les enjeux et cibler les ressources», dit le directeur de l'IPC Irvin Waller.

«C'est difficile de définir la réussite quand il s'agit de prévention du crime» admet Holly Johnson, chercheure principale à l'Institut. «La réduction du taux de criminalité peut représenter une mesure de réussite». Mais l'ancien directeur de recherche du Centre canadien de la statistique juridique met en garde que la réussite basée uniquement sur la baisse du taux de criminalité dépend énormément de l'accès à des statistiques de la police qui soient fiables et constantes au fil des ans, avec aucun autre changement dans la collectivité.

Au lieu de cela, le travail de Johnson au cours des deux dernières décennies a consisté à développer une méthodologie pour recouper les données juridiques et de criminalité avec d'autres indicateurs.

«Nous en savons maintenant beaucoup sur les facteurs de risque», dit-elle. «Savoir comment s'attaquer aux facteurs de risque corroborés est une autre mesure de la réussite».

L'un des facteurs de risque souvent cité porte sur les jeunes mères adolescentes. C'est un exemple dont se sert fréquemment Johnston.

«Les évaluations à long terme – à vraiment long terme – ont clairement montré une réussite lorsqu'une communauté subventionne un programme d'infirmières de santé publique œuvrant auprès de jeunes mères à risque élevé. Cela casse l'isolement et réduit le risque de négligence des enfants. Cela peut aider à détecter d'autres problèmes, y compris la violence conjugale. L'efficacité de ce genre de programme a clairement été démontrée pour faire face à la délinquance».

Il est possible de ne pas constater ces effets pendant plusieurs années, avertit Johnson. Mais une collectivité peut faire le relevé du changement dans les facteurs de risque dont on a prouvé un effet à long terme en ce qui a trait à l'amélioration des résultats chez les enfants.

Un pilier important du travail de l'Institut est le partage d'information à l'échelon municipal. Johnson a été chargée de la tâche de rapprocher les collectivités. On est en train de mettre en place un réseau de municipalités dans tout le Canada qui travaillent sur la prévention du crime et des projets de sécurité communautaire. L'objectif principal du réseau est de fournir un accès pertinent aux connaissances canadiennes et internationales, dit Johnson. Elle s'occupe de planifier une rencontre face à face des membres du réseau cet été.

> **«'Ce qui marche' sont les mots qui revenaient sans cesse».**
> **Stockwell Day, lors de la cérémonie d'inauguration de l'Institut.**

«Il y a une quantité de travail incroyable et intéressant effectué au niveau local», dit Johnson. «Ce genre de collaboration aide à cerner les lacunes actuelles de notre savoir et des besoins à venir».

L'interface publique de l'Institut est son site web bilingue. Des diagrammes, des enquêtes, des tableaux et des graphiques forment la charpente du site. En témoignage du volume de travail effectué à l'échelon communautaire, une page entière de liens souligne des exemples dans tout le Canada, de Vancouver à Montréal. Le site contient aussi des trousses d'outils et des guides du monde entier.

Ce type d'approche généralisée peut aider les décideurs de politiques à choisir des manières plus efficaces d'harmoniser les politiques entre divers ministères et entre les gouvernements du Fédéral, et aux paliers provinciaux et municipaux. En même temps, l'élaboration d'une banque de données des meilleures pratiques aide à appuyer l'idée d'une vision à long terme pour les programmes communautaires.

«La force derrière l'Institut est qu'il plaidera pour la prévention et son rôle dans un sens global» dit le professeur Ross Hastings, codirecteur de l'Institut. «Il y a nombre d'organismes qui peuvent plaider, et qui ne manqueront pas de le faire, pour la police, les tribunaux et les services correctionnels en disant à quel point ils sont intégraux à notre système. Mais si vous attaquez ou vous ignorez la prévention, qui la défendra, et quel genre de preuves auront-ils pour la défendre?»

Comme Waller, Hastings a travaillé dans le domaine de la prévention du crime depuis plus de 30 ans. Il sait qu'illustrer les preuves – pour claires et accessibles qu'elles soient – n'est qu'une partie du processus. Il est aussi nécessaire de créer une volonté politique qui encourage une perspective de prévention en investissant dans l'infrastructure.

«Nous avons gagné la partie de convaincre le public, les politiciens et les bureaucrates qu'en théorie, la prévention du crime est une bonne idée», dit Hastings. «Mais nous n'avons pas aussi bien réussi à les faire changer de méthodes».

Ce genre de changement systémique nécessite autant d'habilité politique que d'expertise dans les causes profondes du crime.

Dans cet objectif, l'Institut travaille avec un groupe consultatif communautaire national afin d'aider à peaufiner son approche. Il a créé un réseau de municipalités et fait une présentation au comité fédéral-provincial-territorial sur la prévention du crime. Mais après 30 ans, Hastings, l'ancien directeur du Conseil national de prévention du crime, voit clairement le fond des choses.

«Tant que la prévention du crime ne sera pas dotée du même intérêt politique et administratif la mettant sur un pied d'égalité avec la police, les tribunaux et les services correctionnels, pas grand chose ne changera», dit-il. «Nous avons besoin de voir quelqu'un nommé au niveau de sous-ministre. Il nous faut quelqu'un avec une influence politique pour mettre cette question à l'ordre du jour. Hastings espère que l'IPC sera en mesure de faire comprendre que «les Canadiens payent le prix pour la façon dont nous organisons notre société autour de la criminalité».

Lors de l'inauguration de l'Institut en septembre, le ministre de la Sécurité publique Stockwell Day a déclaré «Nous devons savoir ce qui marche en matière de prévention de la criminalité. Lorsque nous examinions la proposition pour cet Institut, ce sont ces mots – *ce qui marche* – qui revenaient sans cesse».

Pourtant, comme d'autres initiatives de prévention du crime, l'Institut est lui-même limité par un calendrier serré. Au cours des trois prochaines années, il doit prouver que *ça marche* – non seulement à Stockwell Day, mais aussi aux Canadiens travaillant dans le développement social.

VOUS AIMERIEZ EN SAVOIR PLUS?

Site web de l'Institut pour la prévention de la criminalité : **www.socialsciences.uottawa.ca/ipc/.**

Le sous-site de prévention du crime du CCDS se trouve à **www.ccsd.ca/cpsd/ccsd/f/index.htm.**
- On peut trouver une série de Bulletins examinant des travaux communautaires portant sur la prévention du crime par le développement social à **www.ccsd.ca/cpsd/ccsd/f/bulletins.htm.**
- Le rapport de 1984 *Crime Prevention through Social Development* par Irvin Waller et Richard Weiler se trouve à **www.ccsd.ca/cpsd/ccsd/pdf/cptsd1984.pdf.**

Statistique de la criminalité du Canada :
Ce qu'on sait sur...

Crimes violents enregistrés par la police, Canada, 1962 à 2004

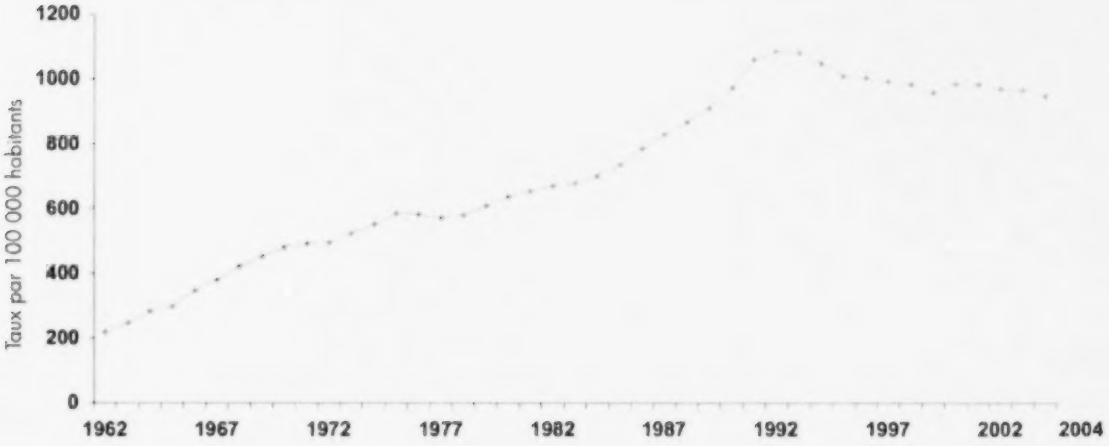

Source : *A picture of crime in Canada*, présentation Powerpoint par Holly Johnson et Mélanie Bania, à l'Université d'Ottawa, à l'aide de données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de Statistique Canada.

Crimes contre la propriété enregistrés par la police, Canada, 1962 à 2004

Source : *A picture of crime in Canada*, présentation Powerpoint par Holly Johnson et Mélanie Bania, à l'Université d'Ottawa, à l'aide de données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de Statistique Canada.

Taux d'agressions sexuelles et de vols, Canada, 1983 à 2004

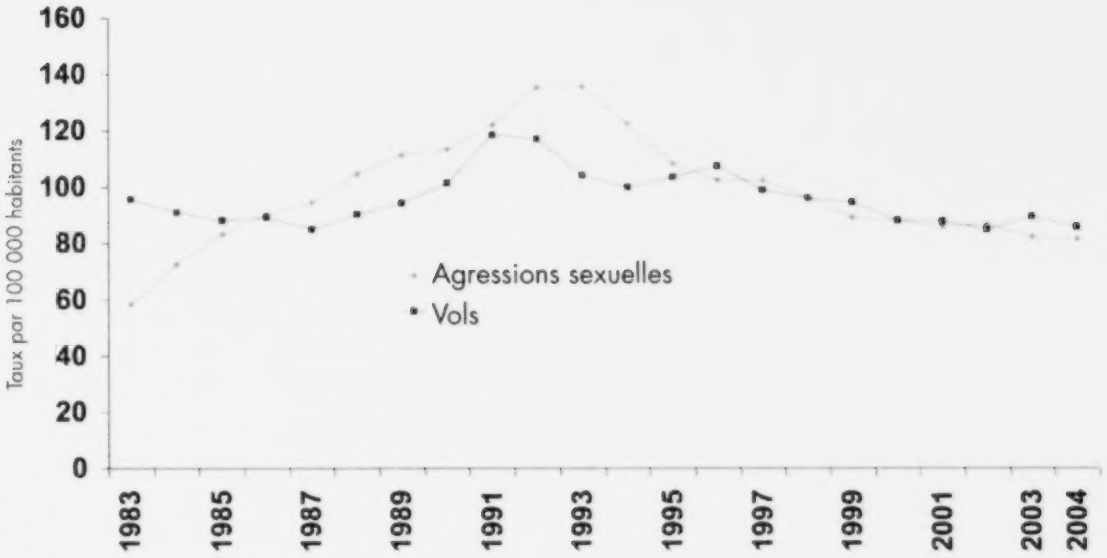

Source : *A picture of crime in Canada*, présentation Powerpoint par Holly Johnson et Melanie Bania, à l'Université d'Ottawa, à l'aide de données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de Statistique Canada.

Les facteurs de risque qui contribuent à la délinquance

	Individuels	**Dans les relations**	**Communautaires**	**Échelon sociétal**
Avant la naissance	- Toxicomanies chez la mère - Pauvreté et grossesse à l'adolescence	- Violence conjugale	- Peu de soutien communautaire pour les mères à risque élevé	- Politiques favorisant l'inégalité économique
Pendant l'enfance et l'adolescence	- Manque de préparation à apprendre - Difficultés de compétences sociales, impulsivité, hyperactivité - Toxicomanies (alcool et drogues)	- Faible revenu familial - Manque de compétences parentales - Violence parentale - Abus et négligence envers les enfants - Actes d'intimidation - Peu d'intérêt à l'école - Amis délinquants	- Peu de ressources communautaires pour les enfants et les familles - Qualité et sécurité du quartier de résidence - Mobilité fréquente - Manque de cohésion sociale	- Exclusion sociale - Politiques concernant l'expulsion scolaire - Normes encourageant la violence

Source : *A picture of crime in Canada*, présentation Powerpoint par Holly Johnson et Melanie Bania, à l'Université d'Ottawa, à l'aide de données de US NRC 2001; US Study Group on Very Young Offenders; HRSDC 2006; Statistique Canada

La prévention du crime par le développement social
Un avertissement sur le changement de en matière de criminalité

RUBRIQUE

par Dr. Ross Hastings

Note de l'éditeur : Une version plus longue de ce commentaire a été initialement présentée en octobre 2006 lors d'une table ronde nationale parrainée par l'Association canadienne des chefs de police.

Comment peut-on transformer une bonne idée – la prévention du crime par le développement social (PCDS) – en réalité politique et développer des pratiques communautaires qui font vraiment avancer la cause? C'est là le défi du changement social.

> La PCDS n'est-elle qu'une autre tocade, ou est-elle entrée pour de bon dans l'ordre des choses?

Heureusement, la PCDS est sur le radar. C'est un concept populaire auprès du public et de plus en plus aussi avec les politiciens. Elle est devenue une partie intégrante de notre politique de justice pénale et est financée en tant que pratique de la justice pénale, quoique pas au degré souhaitable. Tandis que le rapport Horner de 1993 recommandait que 1% du financement fédéral annuel soit alloué à la prévention du crime, le montant qui y est en fait versé est bien moindre et les coupures récentes sont sujet d'inquiétude.

Alors qu'en est-il : la PCDS n'est-elle qu'une autre tocade passagère, ou est-elle entrée pour de bon dans l'ordre des choses? La situation s'améliore-t-elle ou s'empire-t-elle? Sommes-nous bien organisés pour réussir – ou allons-nous vers l'échec?

Le concept de PCDS demeure assez vague, et il y a moins de consensus qu'on ne pourrait s'y attendre. Les gens applaudissent vite l'idée, mais ont tout aussi vite fait de tourner le dos dès qu'il s'agit de prendre des engagements. Plus le concept est vague, plus il est difficile de bâtir une dynamique politique.

Avons-nous mal interprété le climat en faveur du changement? Est-ce la bonne idée au bon moment? La PCDS était peut-être une bonne idée dans les années 1960 et 1970 à l'époque de la «Société juste» de Trudeau, mais elle est plus dure à vendre en 2007 dans un Canada qui s'oriente vers la discipline et le contrôle.

Nous n'avons également pas passé assez de temps pour savoir qui est contre nous. Il y a des gens qui peuvent ne pas être d'accord avec le concept de base, et croient au châtiment plutôt qu'à la réhabilitation. Mais la résistance vraiment la plus coriace vient des organismes qui ne veulent pas nécessairement changer leur façon de faire. Ou encore elle peut provenir de travailleurs qui ne veulent pas changer leur façon de travailler, ou de clients qui n'ont peut-être pas recours aux services pour les raisons que vous pensez.

Tous les paliers de gouvernement ont dit clairement qu'il n'y aura pas beaucoup d'argent disponible pour la prévention du crime; il faudra puiser dans les fonds existants. Ce qui revient à dire essayer de trouver de l'argent pour la prévention du crime dans les prisons ou les tribunaux. Bien entendu, cela a peut de chance de se produire, car tout le monde pense «pas dans ma bourse!».

Alors, faisons-nous des progrès? Savons-nous clairement ce que nous essayons de faire? Ou bien avons-nous mal interprété le climat en faveur du changement et approché le changement organisationnel d'une façon naïve et non systématique?

Une confusion conceptuelle

Il existe au moins trois voies différentes de prévention du crime par le développement social. Chaque voie part d'une hypothèse théorique différente et utilise des méthodes différentes, et chaque voie exige des partenaires différents afin

> La façon de définir le problème conduira à des priorités et des stratégies d'intervention différentes.

d'avoir des résultats. Dans chaque cas, la façon de définir le problème et d'identifier ses causes ou facteurs de risque conduira à des priorités et des stratégies d'intervention différentes.

La **voie développementale** de la PCDS met l'accent sur la délinquance chronique. La recherche montre que 5% à 10% des gens commettent de 50% à 70% de tous les crimes. À l'aide d'études longitudinales – par exemple, en faisant le suivi d'enfants depuis la naissance, jusqu'à l'adolescence et l'âge adulte afin de vérifier leur casier judiciaire – on peut cerner les facteurs de prédiction d'un comportement criminel (comme la violence familiale, les difficultés scolaires, etc.). Les interventions sont alors ciblées vers ces facteurs pour briser la séquence développementale. Selon cette méthode, l'accent est mis principalement sur la famille (par ex., des programmes contre la violence familiale), le système d'éducation (par ex., des programmes contre l'intimidation), et dans une certaine mesure, la communauté locale pour répondre à ces facteurs de risque.

> **Dans le monde réel, les facteurs de risque ne sont pas répartis au hasard dans la société.**

Il y a deux problèmes principaux avec cette méthode. Les moyens utilisés sont intrusifs et supposent que la personne est potentiellement coupable à moins de prouver son innocence, justifiant ainsi nos activités d'intervention. L'autre problème est la tendance à blâmer la victime.

Dans le monde réel, cependant, les facteurs de risque ne sont pas répartis au hasard dans la société; les caractéristiques de risque sont prévisibles et fortement liées à la pauvreté et l'inégalité.

Dans la **voie sociale** de la PCDS, l'accent est mis sur les caractéristiques de redistribution. Cette méthode reconnaît que le fait d'être pauvre n'est pas juste une circonstance fortuite; cela a des conséquences réelles, y compris une plus forte exposition à la criminalité et une plus grande probabilité d'être victime. Par conséquent dans la voie sociale, on se concentre sur le développement de politiques et de programmes sociaux qui aident à redistribuer les ressources, à réduire le stress et les privations, et à diminuer l'inégalité.

La troisième voie de la PCDS porte sur la fourniture de programmes par la **collectivité**. On y parle de mobilisation et de partenariats au lieu de causalité. Cette voie reconnaît que les gouvernements n'assumeront pas les coûts de larges initiatives et au lieu de cela demanderont aux collectivités d'être plus participatives. Le fait est que les collectivités à l'échelon local sont la solution par défaut lorsque les gouvernements et le secteur privé refusent d'en faire plus. Les mesures selon cette méthode de PCDS portent sur ce que les collectivités doivent faire pour s'engager dans la résolution de problèmes et pour soutenir assez longtemps leur engagement pour faire face aux facteurs de risque, la réalité de l'inégalité et le potentiel de redistribution.

Lorsqu'on parle de PCDS, idéalement on devrait parler des trois méthodes : développementale, sociale et communautaire. Nous devons réfléchir à la façon de les relier.

Le climat en faveur du changement

Le public aime la prévention du crime : 80% des Canadiens – et 90% des Québécois – veulent davantage de prévention. Mais ce soutien est-il solide?

Pour changer le comportement, il est nécessaire de changer d'attitude – mais ce n'est pas suffisant. Nous avons peut-être convaincu les gens qu'il y a des limites au système de justice pénale en place, mais nous n'avons pourtant pas réussi à les faire

> **Comment passer du changement d'attitude au changement du comportement et à l'action?**

changer de comportement. Par exemple, alors que la plupart des gens ont approuvé les programmes de surveillance de quartier, il y en a peu qui en fait vont aux réunions ou y participent. Au cours des 25 dernières années, nous avons vu d'énormes changements de comportement dans des domaines comme le tabagisme, l'alcool au volant, et le recyclage. Nous en avons beaucoup à apprendre de ces exemples sur la façon de réussir la transition d'attitudes vers le changement de comportement.

Il y a aussi une différence entre l'action et l'impact. Par exemple, il y a peu de preuves que les

programmes de surveillance de quartier ont eu beaucoup d'effet sur les taux de criminalité. Il est relativement facile de mettre en place ce type de programmes dans des «bons quartiers» où les gens font déjà la plupart du temps ce qu'il faut. Mais les lieux qui ont le plus besoin de ce type de programmes de surveillance de quartier sont les communautés où il y a beaucoup de gens de passage, où la plupart sont locataires ou n'ont pas de maison, et ne veulent pas s'investir eux-mêmes dans leur communauté. Nous confondons la mise en place et l'effet causé. Nous n'utilisons pas la meilleure prévention du crime d'après des preuves pour assurer le genre d'effets souhaités.

Nous faisons face à deux gros défis : comment passer d'attitudes à l'action? Et comment mieux faire ce qui va marcher?

Résistance au changement

Personne ne résiste à des choses qui améliorent leur qualité de vie. Quand on demande aux gens de changer, logiquement ils pensent «Qu'est-ce que cela va m'apporter?» Si la réponse est davantage de travail, moins de rémunération et plus de complications, ils vont résister.

La résistance au changement se produit à trois niveaux :

1) Organisationnelle : le premier impératif d'un organisme est de survivre, pas de fournir des services. Pour assurer sa survie, un organisme doit être intransigeant dans la protection de son mandat et sa base de clients; il doit faire en sorte que les fonds arrivent.

2) Parmi les travailleurs : même si les travailleurs ne s'opposer pas en principe à l'intention d'un changement, ils résisteront à sa mise en place si cela demande des changements personnels, comme dans leurs heures de travail, leurs méthodes de trajets ou leurs arrangements de services de garde. Si on essaye de commencer à changer le processus en changeant les attitudes des gens, on va échouer. Au lieu de cela, nous devons d'abord changer les comportements, redéfinir la tâche des travailleurs et porter l'attention sur les gestionnaires intermédiaires. Si le changement leur convient, les travailleurs ajusteront leurs attitudes.

3) Parmi les clients : on ne devrait pas supposer que les gens répondent aux services de la manière que nous espérons ¨par exemple, l'imposition d'une probation plutôt que d'une peine de prison peur être considérée comme une «victoire» par le jeune qui a commis le crime, mais sa mère peut penser que le système lui demande de jouer le rôle de la police. Pour elle, la notion de probation peut ne pas lui sembler une bonne idée, et elle va y résister.

Conclusion

Alors où en sommes-nous concernant la PCDS?

D'abord, nous avons un concept populaire mais ambigu, donc nous devons être très prudents. Il est possible qu'il y ait un vaste soutien en faveur de la PCDS, mais il est peut-être aussi très superficiel. Puis il n'est toujours pas clair si on peut facilement convertir ce soutien en action.

Deuxièmement, on ne sait pas clairement qui parle au nom de la PCDS. La prévention du crime est une cible facile pour les politiciens. On a récemment coupé 14 millions de dollars du Centre national de prévention du crime et personne n'a rien dit. Il y a un manque de leadership, en même temps que beaucoup de cynisme par rapport à l'expertise des criminologues et des experts en criminalité. Beaucoup de gens sont sûrs de savoir ce qui se passe en matière de criminalité et comment y répondre, même si beaucoup d'entre eux n'ont pas la moindre idée des faits de base.

Finalement, trop souvent c'est ce que les communautés sont en mesure et désireuses de faire qui devient opérationnel. Cela a tendance à être de programmes portant sur certains facteurs de risque, mais qui ne font rien pour répondre aux dimensions sociales de la criminalité. Les collectivités n'ont tout simplement pas en leur pouvoir le mandat ni les ressources pour agir sur le front social.

Le mouvement pour la PCDS risque de devenir une voix en faveur du conservatisme. Si la criminalité est réductible au modèle développemental – c'est-à-dire qu'afin d'apporter la sécurité dans nos collectivités nous devons nous pencher sur les facteurs de risque individuel – la dimension sociale ne fait pas partie de l'équation.

Alors faites très attention de ne pas dériver trop loin vers les volets développemental et communautaire de la PCDS. Vous pourriez ne pas vous retrouver où vous aviez espéré.

Ross Hastings est directeur du département de Criminologie et co-directeur de l'Institut pour la prévention de la criminalité à l'Université d'Ottawa.

Sortir des sentiers battus : Travailler dur ou travailler intelligemment?

par Gail Dugas

Les fondations et les groupes de réflexion progressistes au Canada perdent-ils du terrain en raison de leur façon de travailler?

Un chercheur américain qui s'est penché sur ce qu'il appelle «la guerre des idées» parmi les groupes de réflexion américains en est arrivé à certaines conclusions intéressantes que les organismes canadiens devraient analyser.

Andrew Rich, professeur agrégé de sciences politiques à City College of New York, a étudié environ 450 fondations et groupes de réflexion américains. Il écrit actuellement un livre à ce sujet et certains de ses travaux préliminaires sont parus dans la publication *Stanford Social Innovation Review*.

Rich affirme que les organismes conservateurs aux É-U ont eu plus d'influence, pas à cause de leur nombre ou de leur financement, mais à cause de leur stratégie organisationnelle.

Alors que les organismes conservateurs ont adopté le concept qu'ils prennent part à une «guerre des idées», les organismes progressistes ont tendance à rejeter cette notion. Et la plupart des organismes progressistes n'ont pas l'effectif de réserve nécessaire pour lier leur position au milieu politique ou à une perspective plus large.

«Pour les organismes conservateurs, la compréhension de la politique cimente le mouvement» dit Rich.

Dans les sondages, les organismes conservateurs ont toujours répondu qu'il n'était pas possible de rester neutre ou objectif en matière de recherche en politique sociale.

«Pourtant, j'ai trouvé que les dirigeants des organismes progressistes étaient souvent préoccupés par l'idée qu'ils produisaient une recherche objective» dit-il. «Ils pensaient que tant que la recherche existait, la qualité du travail se vendrait d'elle-même. De plus, ils n'étaient pas à l'aise de devenir plus visibles ou de bâtir des liens avec des avocats de leur cause parce qu'ils craignaient qu'on ne les considère comme des idéologues».

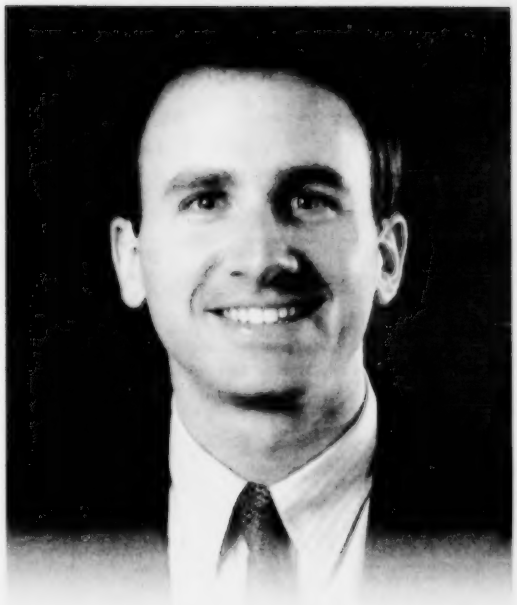

Andrew Rich

Rich a également trouvé que les modèles organisationnels étaient considérablement différents.

Il utilise l'exemple de la Heritage Foundation, considéré par beaucoup comme un groupe de réflexion conservateur de premier plan aux États-Unis.

«Ils décident de leurs priorités et immédiatement forment des équipes. Ces équipes sont composées d'un chercheur, de spécialistes en relations gouvernementales, en communications et en média, d'un développeur et d'un chef d'équipe. Ils sont plus ou moins sur un pied d'égalité quand ils évaluent les besoins de recherche, décident des communautés d'intérêt et comment délimiter le projet». Rich a aussi trouvé que les organismes conservateurs ont tendance à dépenser une nettement plus grande partie du budget de leur projet en stratégies de dissémination et relations gouvernementales.

Les organismes progressistes, d'un autre côté, sont plus à l'aise avec un modèle quasi académique qui est principalement orienté par la recherche.

On peut rejoindre le professeur Rich à **ARich@ccny.cuny.edu**. Son article, *The War of Ideas* est disponible à **www.ssireview.org**.

Recherche :

Pourquoi les groupes de réflexion progressistes aux États-Unis perdent la guerre des idées

Synthèse de *War of Ideas: Why Mainstream and Liberal Foundations and the Think Tanks They Support are Losing the War of Ideas in American Politics*, par Andrew Rich.

Traditionnellement, les fondations ont alloué des ressources pour répondre aux problèmes de la société – mais elles se gardaient bien de frayer trop près de la sphère politique. Aujourd'hui, une portion notoire des dépenses des fondations soutient des recherches et un plaidoyer visant à influencer la manière de penser des élus et du public à propos d'un vaste éventail de politiques.

Les bailleurs de fonds conservateurs ont été plus efficaces que ceux qui sont progressistes, non parce qu'ils dépensent plus d'argent, mais parce qu'ils ont trouvé des moyens de présenter et de promouvoir agressivement leurs idées. Leur argent est utilisé à meilleur escient.

Au contraire, les fondations conventionnelles sont réticentes à prendre des engagements financiers explicites dans la guerre des idées et elles font relativement peu de choses pour appuyer la promotion des idées libérales. Elles se tournent vers les experts pour produire des «connaissances scientifiques» qui influent sur la prise de décision en matière de politiques publiques.

Elles ne sont souvent pas organisées pour soutenir des groupes de réflexion progressistes dans la guerre des idées à grande échelle – ou pour le considérer comme leur rôle. Elles ont tendance à être organisée par domaine. Ce qui implique que les éventuels récipiendaires de subventions sont aussi organisés de cette façon.

Pour rendre la situation encore plus difficile, les groupes de réflexion progressistes ont du mal à obtenir un soutien organisationnel de base. Les fondations veulent appuyer des projets qui soient spécifiques, bien définis, ponctuels. Comme le commentait James Piereson, directeur exécutif de la fondation conservatrice John M. Olin Foundation : «les fondations libérales sont trop orientées sur les projets. Nous, par contre, soutenons des institutions. Nous fournissons l'infrastructure pour les institutions».

Pour de nombreuses fondations conventionnelles, le principal sujet de préoccupation est de financer une recherche rigoureuse qui fait tout pour être neutre. À leur avis, les groupes de réflexion et les instituts de politiques publiques devraient être le siège des experts désintéressés.

La recherche neutre et sans parti pris n'est pas une préoccupation des fondations de la droite. Comme l'a fait observer un dirigeant de longue date d'un groupe de réflexion «les fondations libérales sont libérales dans leur conviction en une justice sociale et économique, et dans leur conviction qu'il est possible d'être neutre, ce qui les rend mal à l'aise d'accorder des subventions qui ont l'air trop «politiques». Un directeur de recherche d'un groupe de réflexion progressiste est encore plus direct : «Si vous êtes à gauche, vous vous adressez aux fondations et dites que vous êtes neutre, sans parti pris – non politisé. Si vous êtes un idéologue, elles ne voudront pas vous appuyer. C'est frustrant, parce que si vous êtes de droite, les fondations ne vous financeront que si vous suivez de près la ligne idéologique».

Les faits laissent entendre que les groupes de réflexion conservateurs ont fait une priorité de la promotion des idées conservatrices avec l'appui total des fondations conservatrices qui en sont tout à fait au courant. C'est ce qui fait qu'ils sont non seulement bien financés, mais qu'ils ont aussi de l'influence.

Les fondations conservatrices ont aussi harnaché le pouvoir d'organiser au niveau communautaire, indique Larry Kressley de la Public Welfare Foundation. Kressley dit que pour être efficaces, les groupes progressistes doivent adopter les stratégies de la droite et les appliquer à des causes comme l'éducation publique, les soins de santé abordables et un système de justice pénale équitable. «Si défendre ces idées fait de nous des idéologues, eh bien qu'il en soit ainsi».

Publié dans la Stanford Social Innovation Review, printemps 2005 (**www.ssireview.org**). Utilisé avec permission de l'éditeur.

Revue :

par le Chef Edgar A. MacLeod

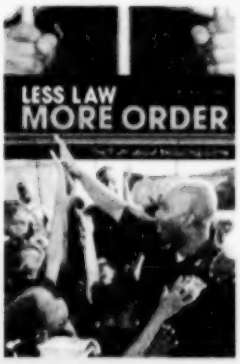

Less Law, More Order: The Truth About Reducing Crime

par Irvin Waller

La criminalité est maintenant un sujet à la pointe de l'actualité dans tous les pays et les gouvernements sur la scène nationale et internationale ont fait une priorité de s'attaquer au crime. C'est dans ce contexte que le livre *Less Law, More Order: The Truth about Reducing Crime* a été publié par le criminologue canadien Irvin Waller.

La date de l'ouvrage non fictif de Waller n'aurait pu tombée plus à point. Partout les gouvernements s'efforcent d'équilibrer l'escalade des coûts de la sécurité publique contre des demandes croissantes – ce dans un contexte de capacité fiscale limitée. Cette réalité est encore plus compliquée par un environnement global farouchement compétitif qui cherche des résultats rapides avec un investissement minimum. Les fonctionnaires qui lisent le livre seront ravis de constater que la «manière d'aller de l'avant» proposée par Waller ne nécessite pas de dépenses supplémentaires, mais simplement des pratiques plus avisées concernant les dépenses actuelles – particulièrement pour les services de police.

Ça a l'air trop beau pour être vrai? Peut-être. Je vais donner mon point de vue après une courte synopsis du livre.

Les États-Unis forment la scène du livre de Waller. Il embarque le lecteur dans une aventure au travers du problème de la criminalité aux États-Unis, et examine les réponses de villes comme New York, Boston et Chicago. Il met en question l'impression conventionnelle du public que c'est à cause de l'augmentation des effectifs de police et d'une mise en application plus sévère de la loi que la criminalité a baissé de façon remarquable à New York. Il suggère plutôt que la chute de la criminalité peut largement y être attribuée à une baisse générale du taux de criminalité aux États-Unis, et non pas comme résultat de raids accrus de la police comme cela a été prétendu dans une campagne de relations publiques. Waller se sert d'une recherche impressionnante pour appuyer sa revendication que plus d'arrestations mènent à davantage de sentences, pas à la réduction du crime.

Waller compare la situation de la criminalité aux États-Unis à celle du Canada, de la France et du Royaume-Uni. Puis il explore les stratégies de réduction du crime employées par ces pays. Il prend aussi d'autres villes américaines, telles Boston and Chicago, comme exemple d'endroits où des mesures réussies de prévention du crime ont été mises en œuvre. Le défi – qui n'est pas unique à ces villes – est d'arriver à intégrer ces mesures dans la façon dont une ville fonctionne normalement. En fait, les exemples démontrent les difficultés à *soutenir* des mesures qui se sont révélées efficaces.

Tout au long du livre, on a l'impression générale, qu'à quelques exceptions près, les motifs de la police sont principalement basés sur l'objectif intéressé de mise en application de la loi. Waller affirme que les stratégies de prévention du crime menées par la police mettent en général l'accent sur davantage d'application de la loi et moins de prévention. Par contre il souligne l'importance qu'ont les gouvernements à l'échelon local d'assumer la principale responsabilité pour

la réduction de la criminalité. Il avance que les gouvernements locaux sont mieux placés pour faciliter une stratégie entre diverses agences avec un financement durable d'autres paliers de gouvernement.

Less Law, More Order est un ouvrage qu'il vaut la peine de lire car il rassemble une recherche significative qui démontre que la réduction du crime *peut* se réaliser quand on s'occupe des lacunes du développement social. Waller suggère que la «manière d'aller de l'avant» est de transférer une portion des dépenses publiques hors de l'application de la loi pour répondre à ces questions de développement social.

Mais la «manière d'aller de l'avant» de Waller expose un manque de compréhension des services de police, des complexités de la gouvernance et du rôle des citoyens ordinaires. Ses opinions des services de police sont stéréotypées et dépassées. En évaluant les coûts et les ressources des services de police, il manque de reconnaître la qualité très améliorée des enquêtes policières d'aujourd'hui, la complexité accrue des enquêtes et les investissements substantiels dans les services préventifs de la police. Il devrait être au courant que, dans son propre pays, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a facilité – pas dirigé – un dialogue national sur la prévention du crime qui s'est soldé par la formation d'une coalition de divers ONG, gouvernement et services de police engagés à collaborer sur un pied d'égalité envers une stratégie globale de prévention du crime.

La thèse de Waller surestime aussi le pouvoir des gouvernements locaux. L'ambiguïté actuelle sur les rôles et les responsabilités de la police – dans tous les paliers de gouvernement au Canada – limite de manière significative toute influence que les municipalités pourraient exercer en matière de dépenses pour la prévention du crime. Waller devrait aussi avoir reconnu les efforts de l'ACCP à chercher l'intégration des services de police comme l'une de ses priorités stratégiques clés. Depuis maintenant plusieurs années, l'Association a demandé à tous les paliers de gouvernement de s'assoir à la même table afin d'éclaircir qui est responsable de quoi, qui paie pour quoi, et qui est imputable de quoi. Sans cette clarification, la responsabilité de prévention du crime flotte dans une mer d'ambiguïté qui ne dessert bien personne, surtout pas nos citoyens.

L'exploration que fait Waller des pratiques internationales de prévention du crime est impressionnante. Cependant, plusieurs des exemples comprennent un mode de gouvernement plus uniforme et par conséquent un système de gouvernance plus rationalisé. Les leçons tirées de ces exemples sur la scène internationale devraient être ajustées lorsqu'on les applique à des systèmes fédéraux de gouvernement, comme aux États-Unis et au Canada, où la gouvernance a davantage de complexité.

Less Law, More Order accorde peut de crédibilité aux rôles et responsabilités du grand public. Cette lacune laisse le lecteur dans l'impression que les citoyens ne sont guère plus que des consommateurs des services de l'État, plutôt que des acteurs à part entière dans la conception et la mise en application de solutions. Car ironiquement, ce sont les citoyens ordinaires qui représentent le plus grand secteur potentiel non utilisé pour la réduction de la criminalité – non seulement par leurs propres actions, mais par leur prise de conscience accrue de la prévention du crime, ce qui à son tour peut mener à un plus grand engagement civique et une pression plus forte de l'électorat sur tous les gouvernements pour faire des investissements à plus long terme dans la prévention.

La principale valeur du livre *Less Law, More Order: The Truth about Reducing Crime* est qu'il fournit une preuve positive que la prévention du crime par le développement social est efficace. Même si l'auteur a raté une bonne occasion d'élaborer sur la planification collaborative actuelle en prévention du crime, sa contribution peut engendrer davantage de dialogue positif sur le sujet.

En attendant, il y a toujours de l'espoir. Peut-être la prochaine publication de Waller encouragera-t-elle une façon plus progressiste d'aller de l'avant qui englobera et bâtira sur la bonne volonté actuelle entre les intervenants.

Edgar A. MacLeod, LL.D (HC), OOM, est Chef de police du service régional de police de Cap Breton et ancien président de l'Association canadienne des chefs de police.

Less Law, More Order: The Truth about Reducing Crime, par Irvin Waller, est publié par Praeger Publishers. On peut le commander en ligne à **www.greenwood.com** pour 39,95 $.

Parution prochaine :
La santé des enfants en Amérique du Nord

Photo par Deanna Leon-Cook, Splatsin Child Care Society, C.B.

IL FAUDRA UN PLAN VIABLE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PROSPÉRITÉ DES ENFANTS EN AMÉRIQUE DU NORD.

Le deuxième rapport de la série populaire *Grandir en Amérique du Nord* sera disponible pour les membres et partenaires du CCDS à partir du printemps 2007.

Produit par une équipe de recherche trilatérale représentant le Mexique, le Canada et les États-Unis, le rapport va évaluer l'état de santé actuel et cerner les tendances émergeantes dans la santé des enfants en Amérique du Nord. Il plaidera aussi en faveur d'un système plus rigoureux de collecte et de suivi des mesures du bien-être de l'enfant.

Les enfants représentent plus d'un quart de tous les gens vivant en Amérique du Nord aujourd'hui – environ 120 millions en tout. Cependant, malgré la taille énorme de ce groupe, il y a des lacunes importantes au niveau de la connaissance et des données sur l'état véritable de bien-être – bon ou mauvais – de ces enfants.

Le rapport relève des tendances inquiétantes à propos du nombre d'enfants mexicains qui meurent de cancers. Par exemple, la leucémie représente 27% de tous les décès dus au cancer chez les enfants canadiens de 5 à 14 ans et 31% chez les enfants américains; au Mexique toutefois, 58% des décès dus au cancer chez les enfants dans cette tranche d'âge sont causés par la leucémie.

L'équipe de recherche a aussi rassemblé des données sur un phénomène que certains experts s'entendent maintenant à dire représente le plus grand risque pour la santé des enfants. Les trois pays rapportent que les taux d'obésité et d'embonpoint chez les jeunes sont élevés – allant de 26% à 30%. Paradoxalement, cependant, alors que les taux d'obésité montent en flèche, beaucoup d'enfants au Canada et aux États-Unis souffrent de la faim et un nombre croissant d'enfants mexicains souffrent de malnutrition et d'anémie.

Le rapport comprendra aussi une mine de données sur l'exposition aux produits chimiques, les problèmes de santé mentale, les maladies respiratoires, ainsi que les taux de blessures et de décès.

Financé par la Fondation Annie E. Casey de Baltimore, le projet à l'origine a été conçu pour

Le projet *Les enfants en Amérique du Nord* a été développé pour illustrer les conditions de vie et de bien-être des enfants et des jeunes au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Une série de rapports d'indicateurs sera publiée pour aider à faire mieux comprendre comment nos enfants s'en sortent aujourd'hui ainsi que les possibilités et défis qu'ils rencontreront à l'avenir.

» Le premier rapport, un survol d'ensemble sur le bien-être des enfants, a été publié en mai 2006.

» La santé et la sécurité des enfants au Canada, aux États-Unis et au Mexique [titre provisoire] est le second rapport de cette série. Il paraîtra au printemps 2007 et sera disponible pour téléchargement – en anglais, français et espagnol – sur le site web du CCDS à **www.ccsd.ca**.

Une quantité limitée d'exemplaires imprimés sera aussi disponible.

» Les rapports suivants dans le cadre de ce projet porteront sur les questions économiques (automne 2007), l'éducation (2008) et l'engagement civique (2008).

construire une meilleure base de connaissances, y compris des mesures du bien-être des enfants.

Le projet s'est depuis lors élargi pour révéler ces connaissances dans le but d'agrandir l'envergure des discussions trilatérales qui ont lieu au niveau gouvernemental.

En 2005, le Partenariat Nord-Américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) a engagé les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique à développer «un cadre d'action nord-américain pour surmonter les défis sur les plans de la sécurité et de l'économie et pour libérer tout le potentiel de nos peuples, réduire les disparités et offrir de meilleures perspectives à tous».

Jusqu'à présent, le PSP a principalement mis l'accent sur les mesures de sécurité et a développé des recommandations détaillées de politiques visant à surveiller certains aspects comme la production de textiles, l'étiquetage des vêtements et le transport des produits. Mais des questions aussi fondamentales que la santé et le développement des enfants ont été en grande partie ignorées.

«Sans une surveillance et des rapports détaillés, comment pouvons-nous prendre des décisions avisées et abordables pour soutenir nos enfants et nos jeunes?» demande Louise Hanvey, une experte reconnue au Canada sur le développement de l'enfant et auteure principale du rapport ***Grandir en Amérique du Nord : La santé et la sécurité des enfants au Canada, aux États-Unis et au Mexique*** [titre provisoire].

«De toute évidence, une bonne santé est un facteur important pour que les enfants atteignent tout leur potentiel» dit Hanvey. «Même s'il y a quelques différences dans les problèmes de santé affectant les enfants sur ce continent, il y a des similitudes surprenantes. En fait, nous avons cerné un certain nombre de problèmes de santé sérieux parmi les enfants en Amérique du Nord qui pourraient – et devraient – être traités dans le cadre d'initiatives tri-nationales».

«Individuellement et collectivement, les enfants en Amérique du Nord comptent» dit Katherine Scott, directrice de recherche au CCDS et membre de l'équipe canadienne du projet. «Alors, lorsque nos gouvernements évaluent l'impact de leurs décisions et de leurs politiques économiques, il est important qu'ils fassent une priorité des enfants. La façon dont nous nous occupons de nos enfants aujourd'hui déterminera si nous aurons à l'avenir une main d'œuvre en bonne santé, bien éduquée et compétente».

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Prendre des décisions sans les données nécessaires peut entraîner des erreurs coûteuses.

Lorsque les trois leaders des gouvernements d'Amérique du Nord se rencontrent à nouveau – prévu pour l'instant en juin à Kannanaskis, en Alberta – pour essayer de promouvoir des occasions de partenariat, ils ne peuvent pas laisser de côté les enfants et les jeunes du continent. La sécurité et la prospérité sont des sujets plus complexes que le passage transfrontalier des camions ou le développement de normes industrielles communes. Cela exige un plan viable pour l'avenir des enfants et des jeunes.

Depuis la parution du premier rapport général *Grandir en Amérique du Nord* en mai 2006, la version anglaise a été téléchargée plus de 13 000 fois rien qu'à partir du site du CCDS et la version française a été téléchargée plus de 2 600 fois. De plus, près de 1 000 versions imprimées du rapport ont été distribuées.

Les navigateurs sur le site du CCDS comprennent que les enfants grandissent dans un monde profondément différent de celui qui existait à la précédente génération. La recherche montre qu'en période de changement sociétal important – comme celui que nous vivons actuellement – les améliorations dans la vie des familles peuvent apporter plus de sécurité dans la transition du stade de l'enfance à la jeune vie adulte et rendre les perspectives d'avenir des enfants plus positives.

Étant donné que nous partageons la responsabilité de fournir aux jeunes le soutien dont ils ont besoin pour grandir sainement et être bien préparés à prendre leur place dans le monde, nous aurons besoin d'un leadership commun dans le développement de politiques publiques afin d'améliorer les résultats pour tous les enfants en Amérique du Nord.

Nous avons espoir que le partenariat pour la prospérité saisira le moment.

METTEZ ÇA DANS VOTRE RÉPERTOIRE!

www.ccsd.ca/francais/statistiques/index.htm

Statistiques & Info est l'outil en ligne populaire du CCDS pour les gens qui ont besoin rapidement de données concises, fiables et actualisées.

Statistiques & Info est composé d'une série de fiches de données par sujet, contenant chacune une collection d'information utile et de graphiques et tableaux clairs. La série comprend actuellement des fiches de données sur la santé, l'éducation, la démographie et les familles. Dans les prochains mois, nous y ajouterons des fiches de données sur la sécurité économique et le marché du travail.

Le saviez-vous...?

- Le Yukon a les scores les plus élevés en alphabétisation au Canada.
- 22% des Canadiens de plus de 12 fumaient en 2005, légèrement en baisse depuis 2003 (23%). Au cours de la décennie, le pourcentage de fumeurs a diminué de quatre points de pourcentage.
- En 2001, 70,4% des familles étaient composées de couples mariés, 13,8% d'unions libres et le reste, 15,6% étaient des familles monoparentales.
- Environ un tiers de la population autochtone au Canada est composée d'enfants de moins de 14 ans – proportion significativement plus élevée que la proportion correspondante de 18% parmi la population non-autochtone. Tandis que les Autochtones représentent 3,3% de la population totale au Canada, ils forment 5,6% de tous les enfants au Canada.
- Les personnes âgées dans la population autochtone (c'est-à-dire celles de plus de 65 ans) sont relativement peu nombreuses – 4,1% par rapport à près de trois fois cette proportion (12,8%) parmi la population non-autochtone.
- Les taux d'obésité ne variaient pas de façon significative selon le niveau du revenu ménager en 2004.
- D'après les données du Recensement de 2001, presque 4 millions de personnes au Canada s'identifiaient comme membres d'une minorité visible. Cela représentait 13,4% de la population totale au Canada.
- La plus grande minorité visible au Canada est composée de Chinois. En 2001, approximativement un million de Chinois vivaient au pays, représentant 25,8% de la population appartenant à une minorité visible au Canada.
- Quatre types de cancers représentent 55% de tous les nouveaux cas de cancers au Canada. Les trois cancers les plus fréquents chez les hommes sont le cancer de la prostate, le cancer du poumon et le cancer colorectal; chez les femmes, ce sont le cancer du sein, le cancer du poumon et le cancer colorectal.
- En 2003, 44% de la population en âge de travailler au Canada (personnes de 25 à 64 ans) avaient un diplôme universitaire ou collégial. C'était le plus haut niveau des 21 pays de l'OCDE. Les États-Unis se plaçaient au deuxième rang, à 38%, et le Japon au troisième, à 37%.
- Le nombre de personnes nées à l'étranger dans la population au Canada atteignait 5,4 millions en 2001. Cela représentait 18,4% de l'ensemble de la population cette année là.
- En 2004, 48,6% des gens dans la population canadienne étaient mariés, 41,8% étaient célibataires et le reste (9,6%) étaient divorcés ou veufs.
- L'âge moyen des femmes se mariant en 2002 était de 31,5 ans, tandis que l'âge moyen des hommes se mariant était de 34 ans.
- En 2003-2004, il n'y avait seulement des places en services de garde réglementés que pour répondre aux besoins de 15,5% des enfants canadiens de la naissance à 12 ans.
- En 2003, 67,9% des mères monoparentales avec des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison avaient un emploi, par rapport à 72,3% des mères dans les familles biparentales avec des enfants de moins de 16 ans.
- Près de 2 250 000 Canadiens – 8,3% de la population de plus de 12 ans – étaient atteints d'asthme en 2005.
- Le coût d'élever une fille jusqu'à 18 ans était en moyenne de 166 549 $ en 2004. Le chiffre était légèrement plus élevé pour les garçons – à 166 972 $ – en raison des coûts supplémentaires pour la nourriture.
- Au cours des dernières années, les frais de scolarité ont augmenté au Canada. En 2005-2006, les frais de scolarité moyens au premier cycle s'élevaient à 4 214 $ – une hausse de 26,6% depuis 1999-2000.
- Les dépenses par habitant représentent le montant total dépensé en services de santé divisé par le nombre de personnes dans la population. En 2005, on prévoyait que les dépenses par habitant en services de santé au Canada atteindraient 4 441 $ – une augmentation de 6,9% sur l'année précédente.
- En 1978-1979, 13,8% de la population canadienne de plus de 18 ans était obèse; en 2004, près d'un quart (23,1%) était obèse.
- Le taux d'obésité adulte au Canada en 2003-2004 était plus bas qu'aux États-Unis – 23,1% et 30,6% respectivement – mais très mauvais par rapport aux autres pays de l'OCDE.
- Internationalement, le Canada avait un taux de tabagisme relativement bas. En 2004, le taux de tabagisme chez les adultes au Canada était de 15%, tandis qu'en France et en Allemagne, les taux étaient de 23% et 24%. Le Japon avait l'un des taux de tabagisme les plus élevés parmi les pays de l'OCDE (29,4%); les États-Unis et l'Australie avaient des taux légèrement plus élevés que ceux du Canada (17%).
- En 2001, un peu plus d'un million de Canadiens de 12 ans et plus avaient le diabète; en 2005, le nombre avait grimpé à 1,3 million – une augmentation de près de 25% en juste quatre ans.
- La dépression est le trouble de santé mentale le plus fréquent. En 2002, 1,2 million de Canadiens – 4,8% de la population de 15 ans et plus – disaient avoir souffert de crises de dépression l'année précédente.

Consolider nos liens

Des organismes de planification sociale se rencontrent face à face

Local social planning organizations (SPOs) from Des organismes de planification sociale (OPS) locaux de tous les coins du Canada ont commencé à discuter sérieusement de quelle façon ils peuvent collaborer dans des enjeux communs, et comment ils peuvent influencer la politique gouvernementale et sensibiliser le grand public sur l'inégalité.

Trente représentants d'OPS se sont réunis à Toronto en mai dernier et se sont mis d'accord que le réseautage a une valeur stratégique. «La nécessité de collaboration sur des enjeux communautaires clés était évidente pour tout le groupe», a dit Joey Edwardh, directeur exécutif du Community Development Halton. «Il y a un avantage à faire que plusieurs voix portent le même message».

La question de savoir *comment* réseauter efficacement a tourmenté les organismes de planification sociale depuis des dizaines d'années. À mesure que les ressources se font plus rares et les défis plus complexes, les organismes de planification sociale locaux trouvent qu'il est plus difficile de voir au-delà de leur communauté. De plus, ils forment un groupe diversifié avec des méthodes de travail et des priorités différentes. Ce qu'ils *ont* en commun, c'est l'impact des décisions prises à l'échelon fédéral et provincial sur leur organisme et leur communauté.

«Cela a été dur pour des agences comme la nôtre dans les collectivités plus petites», a dit Randall Hatfield, directeur exécutif du Human Development Council à Saint John, au Nouveau-Brunswick. «C'est une ressource inestimable pour les petits OPS d'être en mesure de décrocher le téléphone et d'avoir des opinions au-delà de nos limites locales. Ce genre de réseautage a pu évoluer parce que nous avons eu l'occasion de nous rencontrer face à face. Pour beaucoup de projets, les résultats n'auraient pas été aussi efficaces si nous avions travaillé de façon isolée. Il n'a jamais été plus nécessaire de se serrer les coudes».

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS?

Un sommaire de la réunion des organismes de planification sociale en mai 2006 est disponible sur le site web du CCDS à www.ccsd.ca/francais/pubs/2006/spo/spo_meeting_mai2006.pdf

Maintenant dans sa 40e année d'opération, le Social Planning and Research Council (SPARC) de Colombie-Britannique est l'un des OPS les mieux établis au Canada, avec de bons résultats en matière de recherche et de sensibilisation publique.

«Mais ce n'est pas si différent pour des organismes comme le nôtre avec une plus grande capacité» a dit sa directrice exécutive Nancy Henderson. «Nous faisons face à beaucoup des mêmes défis quand il s'agit de lever le nez de nos travaux pour participer à ces enjeux nationaux. Le fait d'avoir un réseau d'OPS a créé un milieu garantissant que ce genre de travail se fasse».

Un groupe de direction a conclu que des communications régulières représentent une première étape dans le développement de ces relations de travail.

«Le CCDS soutiendra cet objectif en gardant le contact entre les membres du groupe et en facilitant l'échange d'information par courriel, téléconférences et notre site web» a dit le président-directeur général du Conseil Peter Bleyer.

«Les conseils de planification sociale ont accompli des tâches importantes depuis des décennies» a dit Wayne Helgason, directeur exécutif du Winnipeg Social Planning Council. «C'est un bon départ de mettre en valeur le travail que nous faisons en tant qu'organismes individuels et collectivement. Cela aide à démontrer comment des décisions intelligentes proviennent d'une compréhension de notre communauté et des gens qui y vivent».

Des représentants d'OPS de chaque région du Canada ont été invités à participer à cette rencontre initiale, qui a reçu le soutien de Ressources humaines et Développement social Canada.

MEMBRES DU GROUPE DE DIRECTION

- Conseil canadien de développement social
- John Campey, directeur exécutif, Social Planning Council of Toronto
- Joey Edwardh, directeur exécutif, Community Development Halton
- Randall Hatfield, directeur exécutif, Human Services Council, Saint John
- Wayne Helgason, directeur exécutif, Social Planning Council of Winnipeg
- Nancy Henderson, directrice exécutive, Social Planning and Research Council of BC

Le *Projet sur la pauvreté urbaine*

- une nouvelle ressource pour les collectivités

Pour paraphraser Albert Einstein, ce n'est pas tout ce qui compte dans une communauté qui peut être compté. Mais c'est un bon début.

C'est un luxe pour bien des collectivités d'obtenir l'accès à des données sociales locales qui soient fiables et comparables. C'est un processus coûteux, parfois compliqué techniquement, qui peut être au-delà de la capacité de nombreux organismes de planification sociale, groupes de développement communautaire, et en fait, de nombreuses municipalités. Pourtant le besoin de données locales fiables s'est fait plus pressant alors qu'on exige des collectivités d'en faire plus – beaucoup plus – avec beaucoup moins.

Le Projet sur la pauvreté urbaine du CCDS présente des données accessibles et fiables dans une «carte statistique» à multiples étages qui peut aider à informer une prise de décision efficace et coordonnée, au niveau national, provincial et communautaire.

Les profils communautaires sont le premier rapport d'une série de produits du Projet sur la pauvreté urbaine. Paru en janvier 2007, il est disponible sur le site web du CCDS (www.ccsd.ca).

Le principe simple de cette publication consiste à fournir des données sélectionnées du Recensement de 2001 sous un format de fiches de données faciles à utiliser. Les profils contiennent des statistiques nationales et provinciales sur la population, les ménages, l'activité dans la main d'œuvre, les niveaux d'éducation et bien d'autres – en tout 13 indicateurs sociaux clés. Puis le rapport approfondit l'analyse pour fournir des informations équivalentes sur un total de 111 communautés urbaines dans tout le Canada. (La fiche de données à droite illustre ce style de présentation facile à utiliser et présente des données démographiques sélectionnées pour le Canada.)

D'autres produits de cette série comprendront une analyse des questions de pauvreté urbaine dans les années 1990 et un coup d'œil détaillé sur la pauvreté urbaine au Canada en utilisant des données du Recensement.

Leur parution est prévue en 2007. Tous les documents du Projet sur la pauvreté urbaine seront disponibles en ligne, gratuitement, à www.ccsd.ca, dans le cadre de l'engagement pris par le CCDS de fournir des données fiables et accessibles au plus large auditoire possible.

Pour recevoir des mises à jour sur le Projet sur la pauvreté urbaine, veuillez nous contacter à : Clarke@ccsd.ca.

CANADA : Statistiques démographiques choisies tirées du Recensement de 2001

Population	
Population (2001)	30 007 094
Variation de la population 1996-2001	4.0%
Densité au km²	

Sexe	
Hommes	49.0%
Femmes	51.0%

Groupes d'âge	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	17.1%	16.0%
15 à 64 ans	81.8%	82.6%
65 ans et plus	11.2%	14.9%

Familles économiques	
Total	8 273 220
Couples sans enfants de moins de 25 ans	1 868 270
Couples avec enfants de moins de 25 ans	3 868 405
Familles monoparentales, enfants < 25 ans	713 790
Autres familles économiques	692 705
Personnes hors famille économique	1 714 970
Familles de personnes âgées	1 438 345

Personnes seules	
Total	3 682 165
Hommes non âgés	1 267 265
Femmes non âgées	1 135 005
Hommes âgés	607 400
Femmes âgées	282 500

Groupes de population (toutes les personnes)*	
Total	29 105 705
Nouveaux immigrants	987 800
Minorités visibles	3 983 410
Minorités ayant une faible connaissance de l'anglais ou du français	1 551 970
Personnes bénéficiaires	4 930 200

Niveau de scolarité (personnes de 15 à 64 ans)	
Total	19 550 330
Diplômés d'études postsecondaires	7 721 405
Diplômé d'études secondaires	4 829 800
Études secondaires non terminées	7 307 700

Main d'œuvre active, population de 15 ans et plus	
Taux de participation	65.4%
Taux d'emploi	61.5%
Taux de chômage	7.4%
Sans enfants à la maison	
Taux de participation	58.6%
Taux d'emploi	53.5%
Taux de chômage	8.7%
Avec enfants à la maison	
Taux de participation	78.6%
Taux d'emploi	74.1%
Taux de chômage	5.9%

Revenu d'emploi en 2000, population de 15 ans et +	
Revenu moyen d'emploi	31 757 $
À travailler à temps plein, toute l'année	52.2%
Revenu moyen d'emploi	43 131 $
À travailler à temps partiel ou une partie de l'année	47.2%
Revenu moyen d'emploi	19 673 $

Composition du revenu total en 2000, population de 15 ans et +	
Revenu d'emploi	77.1%
Paiements de transferts gouvernementaux	11.5%
Autres revenus	11.3%

Taux de faible revenu en 2000	
Personnes dans un ménage privé	16.2%
Familles économiques	12.8%
Personnes seules, de 15 ans et plus	35.0%

Ménages locataires	
Proportion de locataires	34.3%
Loyer mensuel brut moyen	640 $
Proportion de ménages consacrant 30% ou plus de leur revenu au loyer brut	39.0%

Ménages propriétaires	
Proportion de propriétaires	65.7%
Paiement mensuel moyen	830 $
Proportion de ménages consacrant 30% ou plus de leur revenu aux principales dépenses de propriété	16.0%

* Les groupes de population ne s'excluent pas l'un l'autre. Le total ne correspond pas aux personnes en ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001, produits 97F0001XCB2001001 et 97F0001XCB2001002.

Projet sur la pauvreté urbaine www.ccsd.ca

Êtes-vous membre du CCDS?

Sinon, c'est à considérer parce que vous recevrez des bénéfices avantageux, y compris des escomptes sur toutes nos publications et un abonnement gratuit à Perception.

LE CCDS TRAVAILLE POUR VOUS

Le CCDS est l'un des porte-parole les plus reconnus en matière de questions sociales au Canada. Depuis 1920, le Conseil s'est prononcé en faveur des besoins des enfants et des familles, des défavorisés et des pauvres, au moyen de sa recherche, de consultations, de sensibilisation publique et de défense des droits. Nos études et nos rapports de recherche fournissent des informations et des analyses rigoureuses, couvrant des thèmes comme la sécurité du revenu et la pauvreté, l'emploi et le marché du travail, la politique sociale, la diversité culturelle, la prévention du crime, et les personnes handicapées.

En vous joignant au CCDS, vous faites partie d'un solide réseau d'individus et d'organismes qui donnent leur soutien à la mission du Conseil de promouvoir une plus grande sécurité sociale et économique pour tous les Canadiens.

AVANTAGES INTÉRESSANTS

Vous avez le choix de devenir membre à titre particulier ou en tant qu'organisme, au niveau de services qui vous convient le mieux. Tous nos membres reçoivent :

- un abonnement à Perception, le périodique national du CCDS;
- des trousses d'information vous informant des activités du CCDS, des synthèses de nos plus récents rapports et de nos dernières publications.
- un escompte de 15% sur toutes les publications du CCDS;
- et plus.....

❒ **Oui!** J'aimerais devenir membre du CCDS aujourd'hui et donner mon soutien à sa recherche et ses publications de qualité. (Veuillez consultez notre site Internet ou appeler notre bureau pour de plus amples détails et options de tarifs).

Veuillez trouver ci-joint ma cotisation d'adhésion:

❒ 25 $ Étudiant
❒ 55 $ Troisième âge
❒ 65 $ Membre individuel
❒ 100 $ Organisme membre
❒ 100 $ Membre individuel + Services complémentaires
❒ 250 $ Organisme membre de parrainage
❒ 500 $ Organisme membre de soutien
❒ Autre _____ $

Je désire aussi faire un don de :

❒ 35 $ ❒ 100 $
❒ 50 $ ❒ Autre _____$

TOTAL (adhésion + don) _____$

Paiement :

❒ Chèque à l'ordre du CCDS ci-joint
OU
❒ paiement par carte de crédit :
❒ MasterCard ❒ Visa

N° de carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Options de reçu :

❒ Reçu déductible d'impôts requis
❒ Reçu standard, non déductible est suffisant
❒ Aucun reçu nécessaire

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Courriel : _____

CCDS • 190, rue O'Connor, Bureau 100, Ottawa ON K2P 2R3
Tél. : (613) 236-8977 • Fax : (613) 236-2750 • www.ccsd.ca
Courriel : membership@ccsd.ca